

aujourd'hui que les races inférieures sont plus anciennes sur un point déterminé du globe que les races supérieures. Mais la destruction des premières, par celles qui leur ont succédé, ne doit s'entendre que dans le sens d'une fusion entre deux races, dont l'une a dominé et absorbé l'autre. Après cet examen de la théorie de M. de Quatrefages sur les diverses races humaines, l'orateur ajoute que ce savant a reconnu aussi l'existence de l'idée religieuse chez tous les peuples.

*Séance du 24 avril 1888.* — Présidence de M. le docteur Teissier. — M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique qui invite l'Académie à concourir au classement, prescrit par la loi du 30 mai 1887, des objets mobiliers, appartenant à l'État, aux départements, aux communes, aux fabriques et autres établissements publics, et dont la conservation présente un intérêt national au point de vue de l'histoire et de l'art. — La Commission de l'Inventaire du mobilier se réunira ultérieurement à ce sujet. — M. Beaune fait hommage d'un volume intitulé : *Un Labryère bourguignon. Les Caractères de Pierre Le Gouz, conseiller au Parlement de Dijon (1640-1702)*. — M. Charvériat offre, au nom de M. Charles Huit, professeur honoraire de l'Institut catholique de Paris, son ouvrage intitulé : *La vie et les Œuvres de Frédéric Ozanam*.

M. Arloing communique une étude intitulée : *Sur la présence d'une substance phlogogène dans les bouillons où ont végété certains microbes pathogènes*. — Comme les microbes de la putréfaction, les microbes pathogènes produisent également, dans les milieux où ils végètent, des substances amorphes, solubles, douées d'une toxicité plus ou moins considérable. C'est à ces poisons que l'on tend généralement aujourd'hui à rattacher les symptômes des maladies virulentes et la mort, quand elle termine ces affections. Plusieurs maladies microbiennes sont accompagnées de phénomènes inflammatoires. Or, M. Arloing vient de constater, pour la première fois, que les substances amorphes secrétées par les microbes peuvent, dans quelques cas, jouir de la propriété phlogogène, outre leur propriété toxique. Cette substance phlogogène, observée avec le bouillon, dans lequel a végété un microbe de la péripneumonie du bœuf, montre, dans ses effets, quelques particularités intéressantes : 1° elle paraît jouir de son maximum d'intensité, quand elle a été chauffée à plus de 80° pendant 15 ou 20 minutes ; 2° elle est retenue, en grande partie, à la façon des diastases, par les filtres de